

## CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 5 MARS 2018 - 20H30

Présents : Mrs Jérôme FELIX, Stéphane CLOSSE, Philippe BRUN, Laurent DROUET, Vincent BERTRAND, Mme Sylvie MAURIN, Jennifer MOURRE

Absents Excusés : Olivier BRUN, Philippe MARTIN

Le Maire remercie les présents et ouvre la séance, il propose de commencer par le vote du Compte Administratif et du budget de l'eau et délibérations s'y rapportant

### Ordre du Jour :                    Service Eau et Assainissement :

- Vote du compte administratif 2017
- Vote du Budget 2018
- Délibération / approbation compte administratif et compte de gestion du trésorier,
- Délibération / affectation du résultat
  - Délibération / Convention SATESE Aide Technique Gestion STEP
  - Délibération / Autorisation signature convention mise à disposition agent entretien par le PNR Baronnies Provençales
  - Point Urbanisme PLU
  - Questions diverses

### 1 - Service Eau et Assainissement Vote BP CA et Affectation résultats :

Vote du compte administratif 2017 : Le compte administratif 2017 du service Eau et Assainissement est adopté à l'unanimité. Les résultats au 31 décembre 2017 sont les suivants :

Section de fonctionnement	+ 246 576.48€
Section d'investissement	+ 207 292.44€

### Vote du Budget 2018 Service Eau et Assainissement :

Le budget proposé pour 2018 équilibré à la somme de 324 179.48€ en fonctionnement et à la somme de 563 403€ en investissement est adopté à l'unanimité.

Les investissements prévus pour 2018 sont l'élaboration du schéma directeur de l'eau potable et travaux associés, la réfection de la conduite principale entre les deux réservoirs « Eydoux Gauthier », la rédaction des servitudes de passage des canalisations d'assainissement dans les terrains privés et compensations.

Délibération comptable service Eau : l'affectation des résultats excédentaires reportés est acceptée à l'unanimité pour 207 292.44€ en investissement et 246 576.48€ en fonctionnement.

Le compte de gestion du trésorier parfaitement concordant au compte administratif est également approuvé.

### 2 - Délibération / Convention SATESE pour Aide Technique à la Gestion de la Station d'Épuration :

Le Maire rappelle que la commune bénéficie depuis de nombreuses années de l'aide technique du Département pour la gestion de la Station d'Épuration. Cette assistance est assurée sous couvert d'une convention qui est arrivée à échéance au 31 décembre 2017. Il est proposé à la commune de renouveler cette mission pour une durée de 2 ans renouvelable 3 fois 2 ans au prix actuel de 280€ par an. Les Conseillers approuvent à l'unanimité.

3 - Délibération / Autorisation signature convention mise à disposition agent entretien par le PNR Baronnies Provençales :

Le Maire informe les Conseillers du départ à la retraite de Francine Marcou Agent d'entretien ménager au service de la commune depuis 18 ans.

Il précise que jusqu'à présent c'est la commune qui mettait cet agent à disposition du PNR des Baronnies Provençales et du SIVOS de la vallée de l'Eygues pour effectuer le ménage dans leurs locaux.

Pour la suite, le SIVOS a souhaité optimiser le temps de travail de son propre personnel en reprenant le temps que Francine effectuait dans les écoles, et le PNR qui a plus de besoins que la commune a proposé de recruter un nouvel agent et le mettre à disposition de la Commune pour entretenir les locaux de la mairie, salle polyvalente et maison des services. Une convention entre le PNR et la Commune fixera les conditions de cette mise à disposition, il est proposé aux élus d'autoriser le Maire à la signer. Les Conseillers approuvent à l'unanimité.

4 - Point urbanisme PLU : une réunion est prévue avec le bureau d'étude lundi 12 mars

5 - Questions diverses :

Qualité de l'air dans les écoles : le technicien du Département qui a été missionné pour cela est venu faire un état des lieux dans les deux écoles. Un compte rendu a été fait, il n'y a pas de remarques particulières. La prochaine étape sera de poser des capteurs pour effectuer les analyses.

Tournée cantonale 2018 : les conseillers départementaux seront présents en mairie le 17 mai à 17 h 30  
Le projet de musée au vieux Sahune sera proposé pour financement en 2019.

Vote du budget communal : la séance est fixée au jeudi 29 mars 2018